

Auch, 8 novembre 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Film « Sacré Cœur » : la majorité départementale renouvelle son soutien à Ciné 32

Au cours de la séance de l'Assemblée départementale qui s'est tenue le 7 novembre dernier, Nathalie Barrouillet et Chantal Déjean Dupèbe, conseillères départementales, ont tenu à revenir sur la polémique autour de la diffusion du film « Sacré Cœur » dans le réseau Ciné 32.

A cette occasion, elles ont rappelé l'importance de cette association sans laquelle il n'existe pas de cinéma dans le département. Elles ont également insisté sur le fait que le Conseil départemental n'intervient en aucune manière dans le choix de la programmation.

Ciné 32, par essence, est un cinéma généraliste et pluraliste qui revendique la diversité des sensibilités et la liberté d'expression.

Le Département du Gers ne censure rien et n'impose rien. Il soutient des associations culturelles sur la base de conventions d'objectifs claires et transparentes, dans le respect total de leur liberté artistique, pédagogique et associative.

Accuser le Conseil départemental de sectarisme, c'est méconnaître profondément le sens de la laïcité républicaine. La laïcité ce n'est pas l'effacement des croyances. C'est la promesse que nul ne sera jamais soumis à la croyance de l'autre.

En conclusion des débats, le Président du Département a souhaité, au nom de la majorité départementale, assurer de son soutien, Ciné et sa directrice qui, depuis l'émergence de la polémique sur les réseaux sociaux, est victime d'attaques personnelles et de menaces intolérables.